



Patrice Motsepe a réagi aux accusations contre Samuel Eto'o.

Le monde du football africain est secoué par des allégations de trucage de matchs impliquant Samuel Eto'o, légende du football et actuel président de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT). Lors d'une interview sur France 24 ce jour, Patrice Motsepe, président de la Confédération Africaine de Football (CAF), a pris la parole pour aborder la question délicate.

La CAF a ouvert une enquête sur des suspicions d'abus d'autorité et de trucage de matchs portées contre Samuel Eto'o. Malgré son statut emblématique, il n'est pas au-dessus de la loi, comme l'a souligné Patrice Motsepe. Le président de la CAF a affirmé que même si l'ancien footballeur bénéficie de la présomption d'innocence, toute personne impliquée dans des activités illégales doit répondre de ses actes.

«J'ai beaucoup de respect pour ce qu'il a accompli en tant que footballeur, mais nul ne doit être au-dessus de la loi, moi le premier. Il ne s'agit pas seulement du football africain, mais de l'éthique dans le football », a déclaré le sud-africain.

La situation est d'autant plus complexe que Samuel Eto'o a choisi de ne pas se présenter en personne à l'audience au Caire la semaine passée, ce qui a été perçu comme une démarche

risquée. Son avocat, Me Antoine Vey, a catégoriquement nié toute implication de son client dans des pratiques répréhensibles, malgré la présence d'un enregistrement audio compromettant.

En parallèle, le Comité exécutif de la CAF s'est réuni pour discuter de cette affaire brûlante. Cependant, aucune décision formelle n'a encore été prise. Patrice Motsepe a évoqué l'importance de l'éthique dans le football et a indiqué que si Samuel Eto'o est reconnu coupable, des sanctions seront inévitables.

Alors que l'attente quant à la décision de la CAF continue, Samuel Eto'o a réagi en saisissant la FIFA pour révéler le rôle supposé de Véron Mosengo-Omba dans une campagne médiatique contre lui.
